

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 décembre 2021

---

RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4857)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° CL116

présenté par  
M. Chiche

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 15.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer la possibilité pour les personnes qui contrôlent le pass sanitaire de demander un document d'identité en cas de doute. En effet, ces personnes sont dépourvues de pouvoir de police et elles ne sont pas habilitées à contrôler l'identité des personnes qu'elles accueillent au sein de leur établissement notamment restaurant, bar, foires ou dans le cadre de voyage en train.